

la preniez par la main pour l'introduire sur la scène du monde, elle a tout droit pour cela, et quand elle le fait elle n'usurpe pas, elle ne fait qu'user d'un pouvoir qu'elle a reçu de Dieu lui-même. A César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu, à l'Eglise aussi ce qui est à l'Eglise !...

" Obéissez aux pouvoirs constitués " a dit le grand apôtre (1). " Qui résiste à une puissance légitime résiste à l'ordre de Dieu de qui elle tire son autorité. " C'est là, nous l'avons dit plus haut, l'enseignement de l'Eglise, rien donc n'est plus faux et plus injurieux que cette accusation toujours renouvelée contre elle, d'empiètement sur le pouvoir civil. Indifférente à toutes les formes de gouvernement, elle les accepte toutes sans s'inféoder à aucune.

Elle a accepté l'empire avec les empereurs d'Occident, la royauté avec St-Louis, la république avec Garcia Moreno. Elle laisse les peuples se gouverner comme ils l'entendent, mais elle exige que tous s'inclinent devant les droits imprescriptibles de la justice et de la morale. La justice et la morale sont de son domaine, elle en est constituée de par Dieu la suprême et infaillible interprète.

Oui, on ne saurait trop le répéter, l'Eglise fait à ses enfants un devoir d'obéir aux autorités civiles en ce qui est de leur ressort et ici surtout, il est vrai de dire qu'elle est une grande école de respect. Mais à ce respect, à cette obéissance il y a des limites ; c'est Saint-Paul lui-même qui les a marquées. Obéissez au prince... car il est établi de Dieu comme son ministre pour vous conduire au bien, "*Dei enim minister est tibi in bonum.*" Quand donc l'Etat déviant de sa noble mission, se fait le ministre de Satan pour vous porter au mal, il perd tous ses droits à votre soumission et alors " il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. " (2)

Et puis n'est-il pas vrai qu'autant le ciel surpasse la terre, autant les intérêts de l'éternité sont au-dessus des intérêts du temps, autant l'âme est supérieure au corps autant aussi l'Eglise divine est au-dessus des sociétés humaines ? (3) Dépositaire des enseignements

(1) Ad. Rom. XIII 1-8 (2) Act. Apost. V. 29

(3) Ecoutez ici l'ango de l'Ecole. " La dernière fin d'un peuple formé en société est de vivre dans la vertu, car les hommes se réunissent pour vivre heureux ensemble, ce que ne peut faire l'homme isolé de la société. Or la vie heureuse est celle qui est vertueuse, donc la vie vertueuse est la fin de la société humaine... Mais puisque l'homme vertueux est destiné à une autre fin qui consiste à voir Dieu, il faut que la société ait la même fin que l'individu, la fin dernière de la société n'est donc pas de vivre dans la vertu mais de parvenir à la jouissance de Dieu par la vertu. Or si les hommes pouvaient l'obtenir par les seules forces naturelles, il serait nécessairement du devoir d'un roi de les diriger à cette fin. Mais comme on n'obtient pas la fin de la possession de Dieu par les seules forces naturelles mais par la grâce divine, il n'appartient pas au gouvernement des hommes de faire arriver à cette fin, mais à celui de Dieu. Or ce gouvernement appartient au roi qui est non seulement hom-